27 Septembre 1831

QUEBEC, 27 Septembre 1831.

MONSIEUR,

Suivant le désir de Son Excellence le Gouverneur en Chef, je vous recommande de détourner vos paroissiens de fréquenter aucun des vaisseaux venant d'outremer, qui pourraient mouiller le long de votre paroisse. Son Excellence espère aussi que vous prendrez, avec les personnes influentes de votre endroit, des mesures efficaces, pour empêcher qu'aucun de ceux qui appartiennent à ces vaisseaux, ne descende sur le rivage, avant d'avoir été visité par l'officier de santé. Ces précautions sont prises de crainte que le fléau du Choléra-morbus, si contagieux en Europe, n'étende aussi ses ravages sur les habitans de cette Province. Veuillez bien donner cet avis à vos paroissiens, le premier Dimanche après la réception de la présente.

Je suis avec estime,

Monsieur,

Votre très-humble et trés-obéissant Serviteur,

† Bern. Ar. Evêque de Québec